

## 8 octobre 2014 - Michel Martelli ( Tous Groupes Vigilants)

(2 octobre 2014) :

POUR INFO:

Ce jour, j'ai rencontré un habitant de Layrac, qui me dit s'être rendu à la Mairie, afin de bénéficier des conseils du cabinet d'avocats mandaté par la CAA.

Mais tout n'est pas gratuit! Par ailleurs, il se confirme, que des propriétés non agricoles ont bien été achetées sur Layrac par RFF -----  
-----

(7 octobre 2014)

Les 3 panneaux, format palette que nous avons placé sur Layrac jeudi 2/10, nous ont été enlevés, disparus! Sans doute la nouvelle mairie UMP, a-t-elle jugée sans autres formes de procès que cet affichage était illégal! et au nom de quoi? Je rappelle que nous bénéficions d'un droit d'antériorité, et ce droit là, ne peut nous être contesté sans préavis! et au nom de quoi veut-on nous museler? ces affiches ne sont nullement discriminatoires nous ne poussons pas à la haine, nous voulons que la liberté de parole et plus encore que la liberté d'information soit garantie! Ne pas perdre de vue que cet affichage invite tant les opposants, que les parties prenantes de ce projet LGV, Alors pouvons nous rassembler une vingtaine de personnes pour aller devant la mairie de Layrac, faire entendre notre désapprobation et demander la remise en place immédiate de ces panneaux. Sommes nous prêts pour ce jour à nous rendre à 16h30 devant la mairie

-----

(8 octobre 2014)

Après m'être entretenu avec la Maire de Layrac et son directeur des services techniques, j'ai le plaisir de vous informer, que nos panneaux annonçant la réunion publique du 08 ont réapparu, remis en place par la municipalité qui a tenté de nous priver de notre liberté d'expression. La démocratie a triomphé, Merci à celles et ceux qui m'ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à se

mobiliser.

